

Cérémonie du Souvenir



Cérémonie du Souvenir

Pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, la municipalité de Miélan et la section locale de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) avaient convié la population à participer à la cérémonie qui s'est déroulée au monument aux Morts puis devant la stèle du 19 mars.

Le 19 mars 1962 marque l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre la France et le gouvernement provisoire de la République Algérienne, à la suite de la signature des accords d'Evian le 18 mars 1962.

Devant le monument aux Morts, Jean Blanchardet, secrétaire local de la FNCA prononça un discours à la mémoire de ceux qui tombèrent au Maghreb, puis Jean Loup Arenou lut le texte de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, Patricia Miralles, avant le dépôt de gerbe, l'appel aux Morts et la Marseillaise.

En cortège, derrière le drapeau tricolore des anciens combattants, tout le monde se dirigea vers la stèle du 19 mars où une gerbe fut déposée avant l'hymne national.

Un verre de l'amitié offert par la municipalité a clôturé la cérémonie.



Mielan 19032024 (1).JPG



Mielan 19032024 (3).JPG



Mielan 19032024 (8).JPG



Mielan 19032024 (13).JPG



Mielan 19032024 (15).JPG



Mielan 19032024 (20).JPG